

OTTAWA
CONVENTION
CENTRE



CENTRE
DES CONGRÈS
D'OTTAWA

An Agency of the
Government of Ontario | Un organisme du
gouvernement de l'Ontario

Rapport annuel

2017-2018



Ontario

Centre Shaw

55, promenade du Colonel By
Ottawa (Ontario) Canada K1N 9J2

Tél. : 613 563 1984 ou 1 800 450 0077

Télééc. : 613 563 7646

Courriel : info@shaw-centre.com

Équipe de la haute direction

Nina Kressler

Présidente-directrice générale

Dan Young

Vice-président et chef de l'exploitation

Loretta Briard

Directrice générale

Conseil d'administration du CCO

Dick Brown

11 décembre 2013 – 1^{er} février 2019

David Coletto

2 février 2016 – 30 novembre 2018

Frank Colletti

6 mai 2015 – 5 mai 2018

Annie Dugas

31 mai 2017 – 30 mai 2020

Mathieu Fleury

10 décembre 2014 – 30 novembre 2018

Annie Hillis

11 décembre 2013 – 10 décembre 2019

Jean Lalande

8 septembre 2014 – 7 septembre 2020

Richard Patten

16 avril 2014 – 15 avril 2020

Jo-Anne Poirier (Chair)

21 mars 2018 – 20 mars 2021

Maria Ricci

11 décembre 2013 – 10 décembre 2019

Carolina Rivera Alvarez

14 décembre 2016 – 30 novembre 2018

David W. Scott

11 décembre 2013 – 10 décembre 2019

Message de la présidente-directrice générale

À la clôture de l'exercice financier 2017-2018, le Centre des congrès d'Ottawa aura connu son année la plus fructueuse depuis son ouverture en 2011, avec un excédent de 2,8 millions de dollars. Nous avons axé nos efforts sur les ventes, le marketing et le service à la clientèle, et cela a porté des fruits. De plus, cette année, nous avons accueilli un ensemble impressionnant de congrès d'organismes internationaux, du monde des affaires et du milieu associatif national, générant des retombées économiques significatives pour la ville d'Ottawa et la province de l'Ontario.

À part les nombreuses activités sociales et les salons professionnels, nous avons accueilli 45 congrès, soit une nette augmentation par rapport à 2016 où nous en avions accueilli 30. Cela s'est traduit par une augmentation de 55 pour cent des revenus générés par les congrès et une augmentation de 15 pour cent du chiffre d'affaires brut, occasionnant ainsi un bond considérable du bénéfice net d'exploitation de 47 pour cent.

Mentionnons, au nombre des événements les plus notables que nous avons accueillis, la 105^e Coupe Grey, le sommet de 2018 de Shopify, l'Assemblée générale annuelle de la CIBC, une conférence sur la biologie translationnelle, le congrès de la Fédération canadienne des municipalités, le Sommet du réseau mondial des 4-H de 2017, le congrès national de Pet Valu et la Conférence sur les politiques scientifiques canadiennes.

Au cours de l'exercice financier 2017-2018, le Centre



Nina Kressler
Présidente-
directrice générale

des congrès d'Ottawa a accueilli 55 événements qui ont attiré des participants de l'extérieur de la région d'Ottawa-Gatineau. Cela équivaut à 78 800 visiteurs de l'extérieur, qui ont stimulé l'économie d'Ottawa en y injectant 167 millions de dollars en dépenses directes.

Ces dépenses directes ont fourni un apport de 135 millions de dollars au PIB d'Ottawa et soutenu environ 2002 emplois, ce qui se traduit par 85 millions de dollars en revenus de travail directs et indirects. Cela inclut 52 millions de dollars en revenus de travail qui découlent des 1471 emplois soutenus directement par des événements tenus au Centre des congrès d'Ottawa. Cet impact positif sur les revenus de travail contribue à la force du marché du travail d'Ottawa. Selon un rapport récent de Statistiques Canada, le taux de chômage de la région est de 4,4 pour cent, soit son niveau le plus bas de la dernière décennie. Les

taxes générées par ces dépenses constituent un autre impact économique positif. En effet, 60 590 305 \$ ont été générés en taxes pour les trois paliers de gouvernement en 2017-2018.

Notre succès n'est possible que par la collaboration avec nos intervenants. Tourisme Ottawa et le Centre des congrès d'Ottawa ont mené des missions de ventes à London (Londres) et ont pris part à IMEX America et IMEX Francfort. Ensemble, nous avons généré des pistes de clients, obtenu des demandes de proposition et présenté Ottawa comme une destination de choix pour la tenue de réunions et de congrès. Nos efforts ont été couronnés de succès et ont porté des fruits à bien des égards.

Autre exemple de ce rendement, nos hôteliers ont conclu l'année avec une croissance sans précédent de 7 pour cent de leur taux d'occupation, surclassant toute autre grande ville au Canada. De même Tourisme Ottawa rapporte que nous avons enregistré une augmentation de 8,8 pour cent du nombre de visiteurs par rapport à l'exercice précédent, soit un total de 11 millions de visiteurs, tandis que les dépenses de ces derniers sont passées à 2,3 milliards de dollars, soit une augmentation de 10,3 pour cent. Une portion significative de cette augmentation peut être attribuée aux dépenses d'hébergement. En unissant nos forces pour attirer plus de visiteurs à Ottawa, nous avons par la même occasion appuyé l'Administration de l'aéroport international d'Ottawa, qui a vu une augmentation de 2 pour cent des

volumes de passagers en 2017 et une augmentation des revenus de 5,2 pour cent.

Pour le personnel du Centre des congrès d'Ottawa, redonner à la collectivité revêt la même importance que l'accueil des délégués et des planificateurs de réunion. Notre programme novateur de Dons communautaires continue d'aider les gens à l'étranger comme au Canada. À la suite des événements organisés au CCO, nous avons aidé nos clients à livrer des fournitures essentielles à des écoles au Cameroun et au refuge pour femmes St. Joe's à Ottawa, de même que des repas à l'Ottawa Mission.

L'année 2018-2019 ne sera pas une réédition de l'année du 150^e anniversaire de la Confédération canadienne; toutefois, nous sommes déterminés à miser sur nos succès en vue d'attirer plus de congrès internationaux à Ottawa, de développer le secteur des congrès d'entreprise et de poursuivre la croissance de notre marché le plus important, celui des associations

55%

AUGMENTATION DES REVENUS
DES CONFÉRENCES EN 2017/18



canadiennes. Afin d'appuyer ces efforts de marketing, une partie des recettes fiscales prévues de la nouvelle taxe municipale sur l'hébergement estimée à 500 000 dollars sera versée au Fonds de développement des congrès. Tourisme Ottawa et le Centre des congrès d'Ottawa utiliseront ces fonds pour attirer des événements de plus grande envergure à Ottawa.

Un montant additionnel d'un million de dollars provenant des recettes fiscales prévues seront investi dans les Fonds de développement des congrès, que Tourisme Ottawa utilise pour attirer des événements d'envergure pouvant amener des dizaines de milliers de visiteurs dans la ville chaque année. Ensemble, les Fonds de développement des congrès et le Fonds des événements majeurs appuieront la croissance de notre industrie touristique locale et de notre industrie d'accueil au moyen d'activités de vente et de marketing de destination, ainsi que d'activités de développement faisant la promotion d'Ottawa sur la scène internationale comme ville par excellence pour l'accueil d'événements et de congrès d'envergure.

Les financements stratégiques comme ceux-ci aideront à attirer des dirigeants mondiaux dans notre ville. Les congrès ont des retombées économiques importantes et tangibles, qui mettent en vitrine la capitale du



Canada comme un lieu d'innovation, d'excellence et d'opportunités auprès des délégués internationaux. Au Centre des congrès d'Ottawa, nous avons tous à cœur de soutenir la croissance de l'industrie touristique d'Ottawa tout en faisant la promotion de notre centre en tant qu'installation de premier ordre pour les événements et congrès ampleur.

L'atteinte de nos objectifs d'entreprise clés est également une mesure de succès. Pour 2017-2018, nous avons ciblé plusieurs domaines clés, y compris un taux d'occupation de 50 pour cent, que nous avons manqué de peu avec 49,9 pour cent. En ce qui concerne la satisfaction de la clientèle, nous avons dépassés notre cible, avec une note de 4,7 sur 5 pour la satisfaction générale. Même si nous n'avons pas atteint notre cible de réacheminement des déchets de 70 pour cent, nous sommes déterminés à réaliser cet objectif au cours de l'année à venir.

On ne peut obtenir du succès en faisant cavalier seul. Je tiens à saluer et à remercier nos partenaires, Aramark Entertainment Services Canada Inc. et Freeman Audio-Visual/Freeman Electrical Services. Notre mantra quotidien **Des gens inspirés créant des événements extraordinaires** demeure au cœur de notre culture. Je tiens également à souligner l'engagement soutenu des collègues envers le service à la clientèle. Ils contribuent à faire de cet endroit un milieu de travail remarquable!

Nina Kressler
Présidente-directrice générale

50%

TAUX D'OCCUPATION
DE 50 POUR CENT

Objectifs d'entreprise

Les objectifs d'entreprise du CCO sont établis chaque année par l'équipe de la haute direction. En 2016-2017, les objectifs d'entreprise du CCO se sont concentrés sur les priorités stratégiques suivantes : durabilité financière, satisfaction de la clientèle, satisfaction des collègues, rendement des partenaires et responsabilité sociale.

DURABILITÉ FINANCIÈRE

L'impératif financier à long terme du CCP est de générer des revenus, de disposer d'un excédent et de maintenir les flux de trésorerie à un niveau lui permettant de combler ses besoins en matière de cycle de vie.

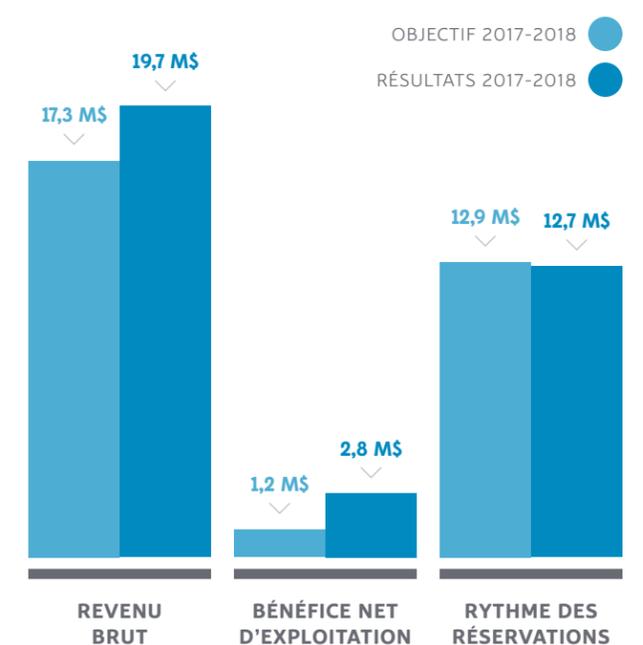
RETOMBÉES ÉCONOMIQUES EN 2017-2018

Au cours de l'exercice financier 2017-2018, le CCO a accueilli 55 événements qui ont attiré des participants de l'extérieur de la région d'Ottawa-Gatineau. Ces 78 800 visiteurs de l'extérieur ont stimulé l'économie d'Ottawa en y injectant 167 millions de dollars en dépenses directes, y compris :

- 136 M\$ en dépenses des participants
- 18 M\$ en dépenses des exposants
- 12,5 M\$ en dépenses de production

Ces dépenses directes ont fourni un apport de 135 millions de dollars au PIB d'Ottawa et soutenu environ 2002 emplois, ce qui se traduit par 85 millions de dollars en revenus de travail directs et indirects. Cela inclut 52 millions de dollars en revenus de travail qui découlent des 1471 emplois soutenus directement par des événements tenus au Centre des congrès de Montréal. En tout, 60 590 305 \$ en taxes ont été générés pour les trois paliers de gouvernement en 2017-2018.

RÉSULTATS FINANCIERS

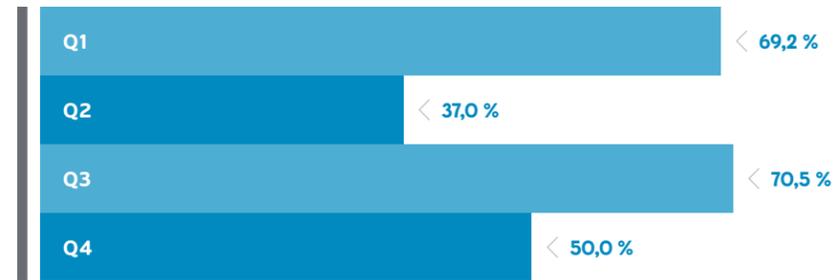


2002

EMPLOIS SOUTENUS
DIRECTEMENT

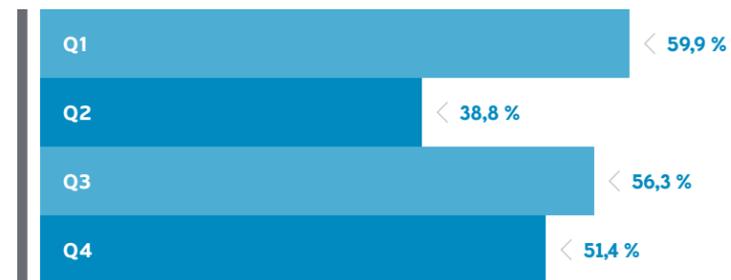
TAUX D'OCCUPATION

SALLE DE BAL



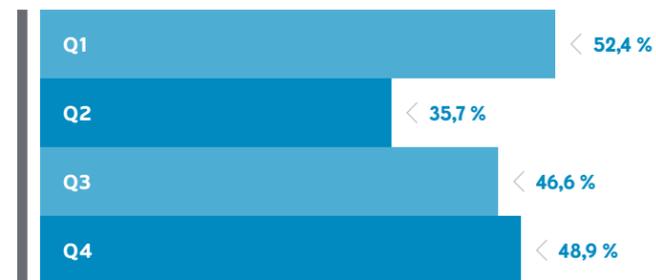
57,5 %
TOTAL
2017-2018

HALL D'EXPOSITION



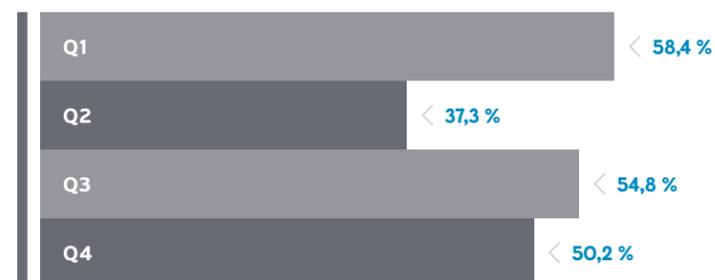
51,4 %
TOTAL
2017-2018

SALLE DE RÉUNION



45,2 %
TOTAL
2017-2018

TOTAL



49,9 %
TOTAL
2017-2018



AMÉLIORATION DE LA SATISFACTION DE LA CLIENTÈLE

Le CCO reconnaît l'importance capitale que revêt la satisfaction de la clientèle, et cela se reflète dans les systèmes et procédures qui assurent un service à la clientèle de qualité, de la prise de contact jusqu'à la facturation finale. En 2017-2018, notre note de satisfaction de la clientèle était de 4,7 sur 5, dépassant notre cible annuelle de 4,6. Nous continuerons de chercher des moyens pour surpasser les résultats de la dernière année en 2018-2019.

Nous sommes convaincus d'avoir acquis une excellente réputation sur le marché des congrès et des réunions en organisant des événements exceptionnels et en offrant un service de qualité supérieure à nos clients.

4.7/5

NOTE DE SATISFACTION
DE LA CLIENTÈLE

COLLÈGUES ET PARTENAIRES

Le CCO reconnaît le rôle fondamental de l'excellence des collègues et des partenaires dans la prestation d'événements de qualité supérieure et conserve un programme formel de recrutement, de rétention, de reconnaissance et de formation des collègues dans tous les secteurs clés de l'organisation. De plus, le CCO maintient des relations positives et de soutien mutuel avec ses partenaires.

Nos collègues ont indiqué que les récompenses et la reconnaissance sont également importantes pour eux. La culture du CCO est axée sur la valorisation des collègues et des clients; c'est une culture où le travail et les résultats sont remarquables. À cette fin, nous continuerons de célébrer l'excellence et d'encourager des programmes comme *Encore! Encore!* qui nous permettent de reconnaître les collègues qui mettent tous les jours en pratique les valeurs de la société dans l'exercice de leurs fonctions. Lorsqu'un collègue célèbre un anniversaire important au cours de sa carrière, nous honorerons son dévouement en lui témoignant notre reconnaissance et en lui offrant des récompenses spéciaux. Notre objectif est que chacun de nos collègues sache qu'il est un membre à part entière de



Jane Goodall

Dr. Jane Goodall: voyage de la jungle à Ottawa au centre Shaw

l'équipe du CCO et qu'à ce titre, il est responsable de nos résultats exceptionnels en matière de service à la clientèle.

Les principaux partenaires de service du CCO, soit Aramark Entertainment Services (Canada) Inc. et Freeman Audio-Visual/Freeman Electrical Services, sont des éléments clés de notre offre de produits opérationnels et des initiatives de tierces parties. Le CCO travaille en étroite collaboration avec nos partenaires de service pour veiller à ce que son service à la clientèle demeure exceptionnel et que la qualité de ses produits excède les normes de l'industrie et les attentes des clients.

« Nous avons été ravis de la collaboration entre le Centre d'étude sur la politique scientifique canadienne et l'équipe du Centre Shaw à l'occasion de la CPSC 2017. Nombreux sont ceux qui estiment que cette conférence a été la meilleure que nous avons organisée à ce jour et que le centre, ainsi que son équipe incomparable, a dépassé les attentes de tout un chacun. Je tiens encore une fois à vous dire merci pour tout le travail que vous avez accompli. »

Mehrdad Hariri

président-directeur général, Centre d'étude sur la politique scientifique canadienne

RESPONSABILITÉ SOCIALE DE LA SOCIÉTÉ

Au CCO, nous sommes conscients du rôle que nous jouons dans la vie et l'économie de notre collectivité d'accueil et du rôle que joue cette dernière dans le soutien et l'enrichissement de l'expérience de nos clients. Ce faisant, nous nous engageons à démontrer notre responsabilité sociale soutenue et à maintenir des liens positifs avec la collectivité.

Nous nous efforçons constamment de trouver des stratégies qui maximiseront l'efficacité de notre système de gestion des déchets, avec un objectif de réacheminement à long terme d'au moins 70 pour cent. En 2017-2018, le CCO a réussi à détourner 52 pour cent de ses déchets des sites d'enfouissement. Nous nous attendons à ce que ce pourcentage continue de croître au cours des prochaines années, alors que nous mettrons un accent particulier sur l'économie d'énergie et la gestion des déchets. Le CCO participe à un programme rigoureux de gestion des déchets alimentaires qui consiste en des audits mensuels de la qualité des aliments dans lesquels toute la cuisine est évaluée sur la base de valeurs prédéterminées et examinée par la haute direction.

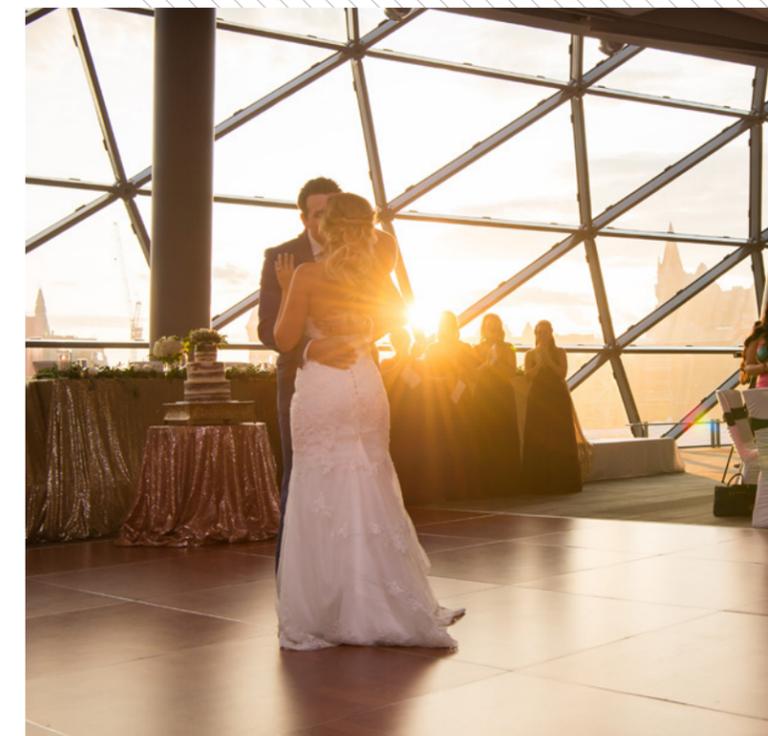
Alors que plusieurs entreprises mettent en place des programmes de responsabilité sociale, au Centre des congrès d'Ottawa, nous avons décidé d'en faire un élément de base de nos opérations. La mise en œuvre d'initiatives socialement responsables nous permet non seulement d'attirer des clients (et des collègues) dotés d'une conscience sociale mais aussi de faire une différence tangible dans le monde. Nous encourageons également nos clients à redonner à la collectivité. Nous offrons trois programmes souples de responsabilité sociale d'entreprise qui leur permettent d'avoir un impact positif avec un minimum d'effort et avec l'aide de notre équipe : Un héritage à partager, Tablee des Chefs et Mealshare. Au cours de la dernière année, de nombreuses œuvres caritatives locales et internationales ont bénéficié de la générosité de nos clients, y compris le St. Joe's Women's Centre et Hope for Children Cameroon.

Les collègues du CCO reconnaissent également l'importance de redonner à la collectivité, et à cette fin, ils se sont donné comme objectif de participer à des activités bénévoles tout au long de l'année. En

2017-2018, le personnel du CCO a participé à diverses initiatives visant à soutenir différents organismes et groupes communautaires de la région. En février, les collègues ont organisé une collecte de vêtements en soutien aux organismes Dress for Success et Suits His Style. Ils ont recueilli des vêtements professionnels neufs ou qui ont à peine été portés, y compris 55 chemises, 42 blazers, 41 jupes, 36 robes, 33 pantalons, 23 paires de chaussures et 27 cravates. Nous continuerons de rechercher des possibilités de partenariat afin d'envoyer tout le matériel récupérable des événements organisés au CCO aux œuvres caritatives qui en ont le plus besoin.

52%

LE CCO A RÉUSSI À DÉTOURNER DE SES DÉCHETS DES SITES D'ENFOUISSEMENT



Faits saillants 2017-2018 - exploitation



1ER AU 4
JUN



Fédération canadienne des municipalités (FCM) – Congrès annuel et salon professionnel 2017

Le Centre Shaw a accueilli la Fédération canadienne des municipalités (FCM) – Le Congrès annuel et salon professionnel 2017 a attiré 1900 participants locaux, nationaux et internationaux, du 1er au 4 juin. Au nombre des délégués figuraient des élus et des conseillers municipaux, ainsi que Jon Montgomery, champion olympique et animateur de l'émission The Amazing Race Canada, à titre de conférencier d'honneur. Le programme des quatre journées comprenait des séances plénières, des ateliers, des visites d'études et des occasions de réseautage sous le thème Créons le Canada de demain, à l'occasion du 150e anniversaire de la confédération.

11 AU 15
JUILLET



Sommet du réseau mondial des 4-H de 2017 (du 11 au 15 juillet)

Du 11 au 15 juillet, le Centre Shaw a accueilli 454 délégués et 75 exposants représentant 27 pays au Sommet du réseau mondial des 4-H. Les 4-H constituent un des plus importants organismes de développement des jeunes et forment des dirigeants dans le monde entier en leur offrant des activités visant à renforcer leurs compétences, des occasions d'exercer leur leadership et des partenariats avec des bénévoles adultes. Le Sommet du réseau mondial des 4-H est un événement dynamique à l'intention des jeunes, des bénévoles et des professionnels des 4-H. Les thèmes traités incluaient l'engagement communautaire, la science, la technologie, l'agriculture durable, la sécurité alimentaire et l'environnement. Nous sommes fiers d'avoir accueilli de jeunes dirigeants du Canada et du monde durant les célébrations du 150e anniversaire du Canada.

21 AU 26
NOVEMBRE



105e Coupe Grey

Dans le cadre des célébrations du 150e anniversaire du Canada, la ville d'Ottawa a été choisie pour accueillir la 105e Coupe Grey, du 21 au 26 novembre. Le festival, qui a transformé notre ville, a été une vitrine pour cette dernière au Canada et dans le monde entier. En partenariat avec la LCF et l'OSEG, le Centre Shaw a joué un rôle de premier plan dans l'organisation des festivités, notamment en accueillant des célébrations et événements variés, y compris cinq conférences de presse, quatre événements publics et trois galas au cours de ces six jours. Au nombre de ces événements, mentionnons le Gala de la LCF Shaw et coup d'envoi, qui a été la célébration la plus emblématique de la semaine de la Coupe Grey; le brunch du commissaire avec le commissaire de la LCF, Randy Ambrosie, un événement prestigieux pour dignitaires ainsi qu'une activité organisée par l'équipe de marketing du Centre Shaw dans notre studio culinaire, CrEATe afin de témoigner leur gratitude à nos clients. Parmi les orateurs qui ont pris la parole pendant les festivités figurent Dave Dickenson des Stampeders de Calgary, Marc Trestman des Argonauts de Toronto et James Duthie de TSN.

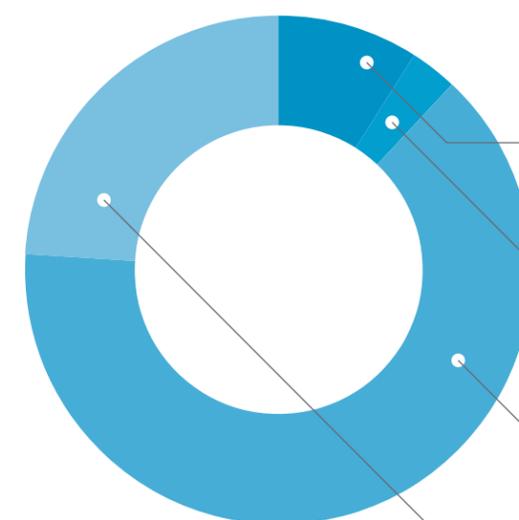
« Le Centre Shaw a été le site parfait et le partenaire idéal pour l'organisation du 105e Festival de la Coupe Grey à Ottawa. Grâce à son emplacement central, son espace polyvalent et son équipe exceptionnelle, cet endroit avait la combinaison gagnante pour l'organisation d'un événement de cette envergure. »

Valerie Hughes

directrice, Événements majeurs, Ottawa Sports and Entertainment Group, 105e Festival de la Coupe Grey

Statistiques d'exploitation pour 2017-2018

NOMBRE
D'ÉVÉNEMENTS **505**



NOMBRE DE
CONGRÈS **45**

NOMBRE DE SALONS
PROFESSIONNELS ET DE
SALONS À L'INTENTION DES
CONSOMMATEURS **12**

NOMBRE DE
RÉUNIONS **325**

AUTRES
ÉVÉNEMENTS **123**

David Suzuki

Le gala du 60e anniversaire de la Fédération canadienne des sociétés humanitaires (FSCAA), tenu au Centre Shaw à Ottawa, a célébré et reconnu les héros qui consacrent leur vie à créer une vie plus humaine pour les animaux canadiens.

19,7 M\$

REVENUS

2,8 M\$

EXCÉDENT D'EXPLOITATION

Divulgation de la rémunération

LA RÉMUNÉRATION

À l'exception du représentant de la Ville d'Ottawa, tous les membres du conseil d'administration du Centre des congrès d'Ottawa reçoivent une rémunération pour leur participation aux réunions du conseil et des comités, ainsi qu'à d'autres réunions au besoin. Ci-dessous la rémunération totale versée à chaque administrateur pour l'exercice 2017-2018.

Dick Brown	Vice-président	5 812,50 \$
David Coletto	Administrateur	750 \$
Annie Dugas	Administratrice	875 \$
Mathieu Fleury	Administrateur	0 \$
Annie Hillis	Administratrice	2 000 \$
Frank Colletti	Administrateur	875 \$
Jean Lalande	Administrateur	1 750 \$
Richard Patten	Administrateur	1 500 \$
Maria Ricci	Administratrice	1 500 \$
Carolina Rivera Alvarez	Administratrice	750 \$
David W. Scott	Administrateur	1 875 \$
Marc Seaman	Président	1 600 \$

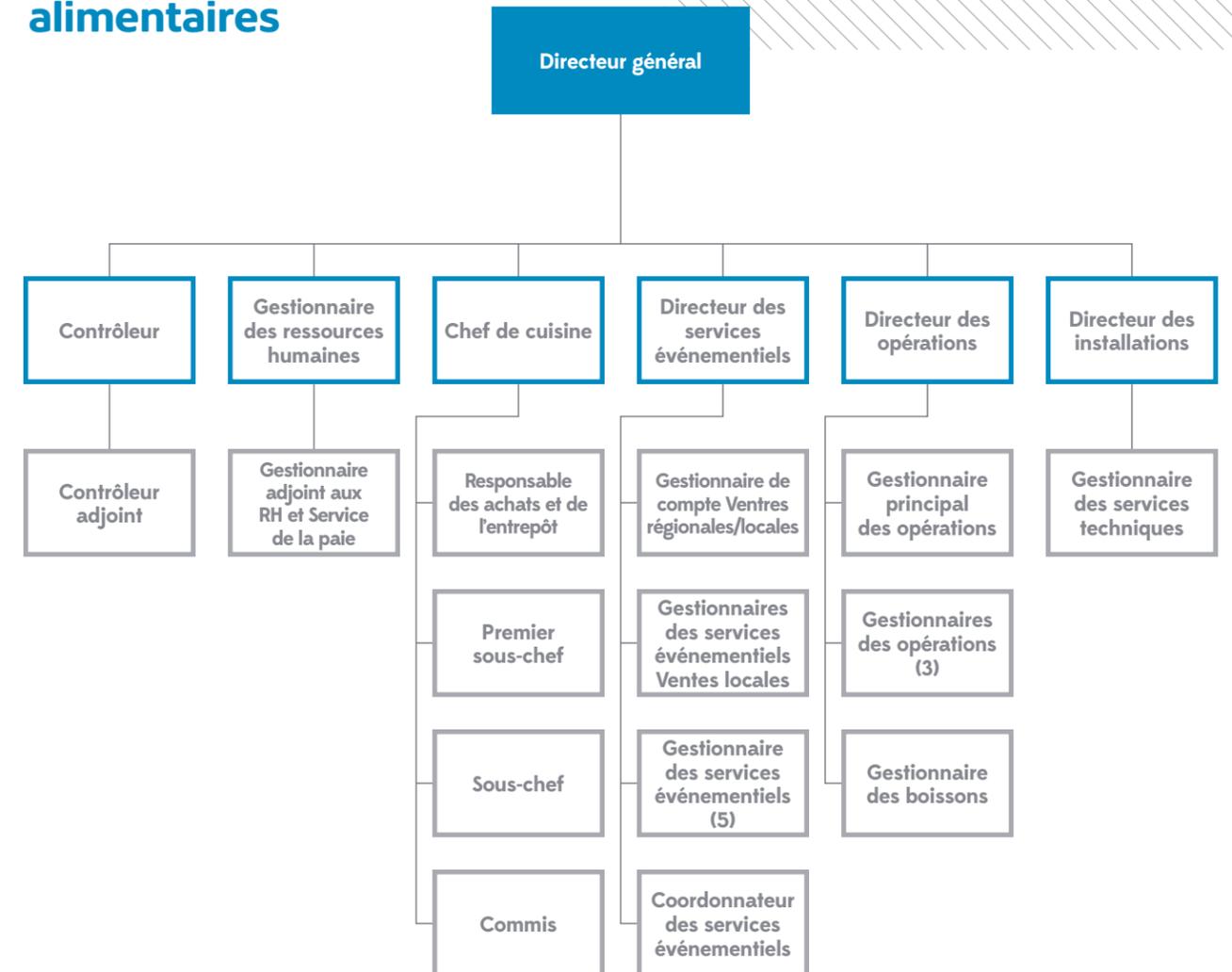
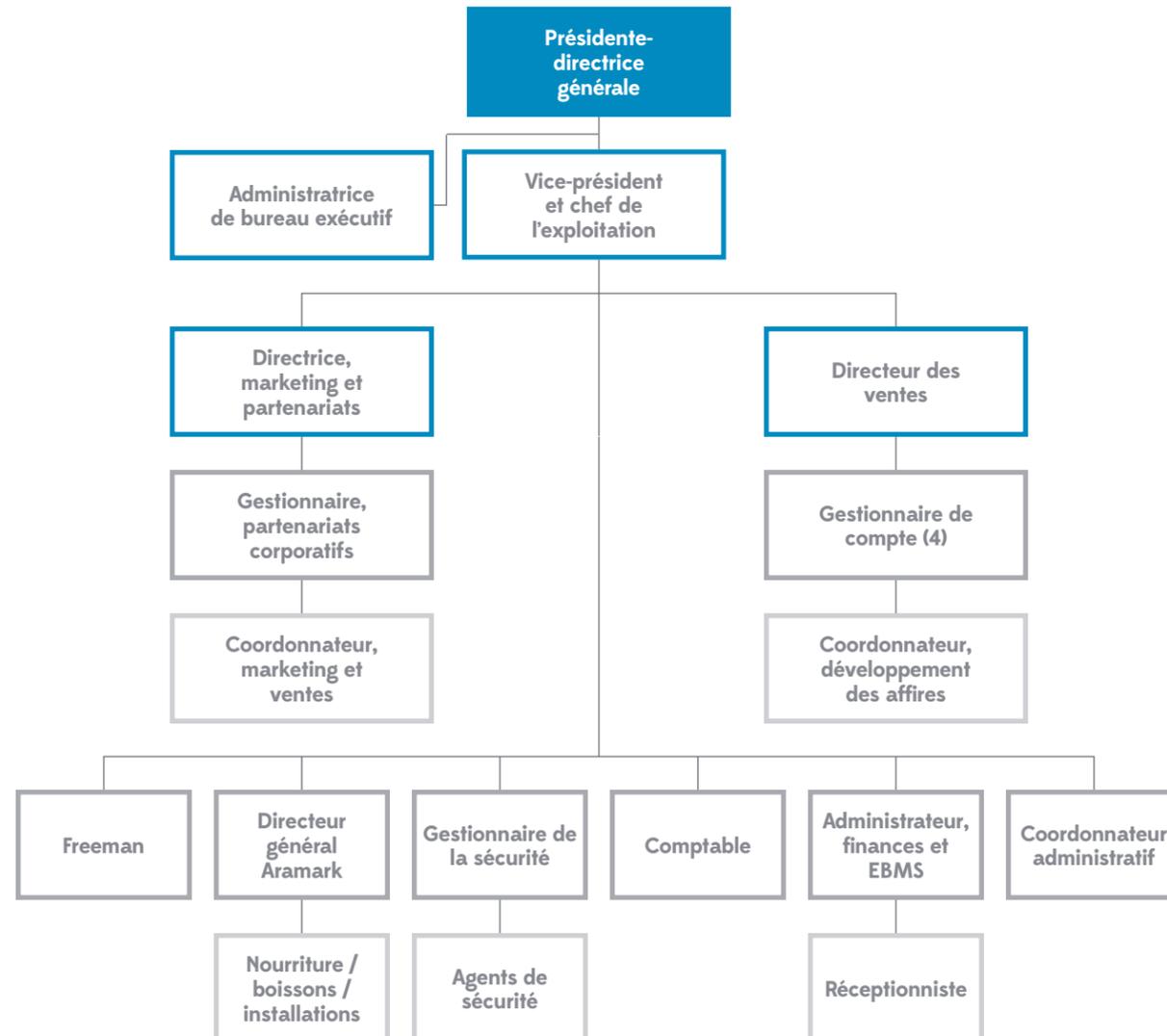


Organigramme



Centre des congrès d'Ottawa organigramme

Centre des congrès d'Ottawa Fournisseur des services alimentaires





Société du Centre des Congrès d'Ottawa / Ottawa Convention Centre Corporation

États financiers
31 mars 2018

Le 28 juin 2018

Rapport de l'auditeur indépendant

**Aux membres de
Société du Centre des Congrès d'Ottawa / Ottawa Convention Centre Corporation**

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société du Centre des Congrès d'Ottawa / Ottawa Convention Centre Corporation, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2018 et les états des résultats, de l'évolution des passifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes constituées d'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l.
99, rue Bank, bureau 800, Ottawa (Ontario) Canada K1P 1E4
Tél.: +1 613 237 3702, Téléc.: +1 613 237 3963

« PwC » s'entend de PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l., une société à responsabilité limitée de l'Ontario.



Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société du Centre des Congrès d'Ottawa / Ottawa Convention Centre Corporation au 31 mars 2018, ainsi que des résultats de son exploitation, de l'évolution de ses passifs nets et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Société du Centre des Congrès d'Ottawa / Ottawa Convention Centre Corporation

État de la situation financière

Au 31 mars 2018

	2018 \$	2017 \$
Actif		
Court terme		
Trésorerie	5 618 232	4 601 176
Débiteurs	923 631	685 474
Frais payés d'avance	88 844	86 949
	<u>6 630 707</u>	<u>5 373 599</u>
Immobilisations corporelles (note 4)	145 687 622	150 905 133
	<u>152 318 329</u>	<u>156 278 732</u>
Passif et actifs nets		
Court terme		
Créditeurs et charges à payer	1 875 153	2 164 402
Revenus reportés et dépôts	2 136 415	2 992 013
Portion de la dette à long terme échéant à moins d'un an (note 5)	51 790 381	154 451
	<u>55 801 949</u>	<u>5 310 866</u>
Revenus reportés et dépôts	686 179	786 394
Dette à long terme (note 5)	1 370 977	50 857 196
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 6)	100 610 048	103 822 979
	<u>158 469 153</u>	<u>160 777 435</u>
Passifs nets	<u>(6 150 824)</u>	<u>(4 498 703)</u>
	<u>152 318 329</u>	<u>156 278 732</u>
Engagements et éventualités (note 10)		

Approuvé par le Conseil,

_____, administrateur _____, administrateur

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

**Société du Centre des Congrès d'Ottawa / Ottawa Convention
Centre Corporation**

État des résultats

Pour l'exercice clos le 31 mars 2018

	2018 \$	2017 \$
Revenu		
Nourriture et boissons	12 253 808	10 255 778
Location de salles	5 213 422	4 555 652
Commissions	1 633 024	1 752 922
Publicité	504 743	492 119
Autres	74 043	75 204
Intérêts gagnés	36 903	16 108
	<u>19 715 943</u>	<u>17 147 783</u>
Charge (note 7)		
Frais directs	8 652 664	7 443 951
Frais des installations	5 506 004	5 214 272
Frais de vente et d'administration et frais généraux	2 775 747	2 605 495
	<u>16 934 415</u>	<u>15 263 718</u>
Excédent des revenus sur les charges avant les éléments inhabituels	2 781 528	1 884 065
Intérêts sur la dette à long terme	(2 379 711)	(2 283 904)
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	3 212 931	3 212 931
Amortissement des immobilisations corporelles	(5 266 869)	(5 274 611)
Excédent des charges sur les revenus pour l'exercice	<u>(1 652 121)</u>	<u>(2 461 519)</u>

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

**Société du Centre des Congrès d'Ottawa / Ottawa Convention
Centre Corporation**

État de l'évolution des passifs nets

Pour l'exercice clos le 31 mars 2018

	2018 \$	2017 \$
Passifs nets à l'ouverture de l'exercice	(4 498 703)	(2 037 184)
Excédent des charges sur les revenus pour l'exercice	<u>(1 652 121)</u>	<u>(2 461 519)</u>
Passifs nets à la clôture de l'exercice	<u>(6 150 824)</u>	<u>(4 498 703)</u>

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

**Société du Centre des Congrès d'Ottawa / Ottawa Convention
Centre Corporation**

État des flux de trésorerie

Pour l'exercice clos le 31 mars 2018

	2018 \$	2017 \$
Flux de trésorerie liés aux		
Activités d'exploitation		
Excédent des charges sur les revenus pour l'exercice	(1 652 121)	(2 461 519)
Éléments sans effet sur la trésorerie –		
Amortissement des immobilisations corporelles	5 266 869	5 274 611
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(3 212 931)	(3 212 931)
Capitalisation des intérêts sur la dette à long terme	2 304 162	2 201 318
	2 705 979	1 801 479
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement (note 8)	(1 485 114)	1 710 367
	1 220 865	3 511 846
Activité d'investissement		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(49 358)	-
Activité de financement		
Remboursement de la dette à long terme	(154 451)	(147 414)
Augmentation de la trésorerie au cours de l'exercice	1 017 056	3 364 432
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice	4 601 176	1 236 744
Trésorerie à la clôture de l'exercice	5 618 232	4 601 176
Information supplémentaire		
Intérêts payés	75 549	82 586

**Société du Centre des Congrès d'Ottawa / Ottawa Convention
Centre Corporation**

Notes annexes

Pour l'exercice clos le 31 mars 2018

1 Nature des activités

Société du Centre des Congrès d'Ottawa / Ottawa Convention Centre Corporation (« le Centre ») a été constitué en société en vertu d'une loi spéciale de la province d'Ontario. Le Centre a pour mandat d'exploiter, d'entretenir et de gérer un centre de congrès de classe internationale dans la ville d'Ottawa, de façon à promouvoir et à développer le tourisme et le commerce en Ontario. Le Centre est exonéré d'impôts sur le revenu.

2 Sommaire des principales méthodes comptables

Mode de présentation

Les états financiers du Centre sont établis conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, y compris les normes comptables s'appliquant aux organismes gouvernementaux sans but lucratif.

Constatation des revenus

Les revenus provenant de la nourriture, des boissons, de la location de salles et autres sont constatés lorsque les biens ou les services sont fournis aux clients. Les revenus de publicité sont constatés au courant de l'exercice où la publicité est fournie au client. Les revenus de commissions sont constatés au courant de l'exercice où l'événement relié a lieu.

Le Centre suit la méthode du report pour la comptabilisation des apports. Les apports grevés d'une affectation sont constatés en tant que revenus au cours de l'exercice où sont comptabilisées les charges auxquelles ils ont été affectés. Les apports non affectés sont constatés à titre de revenus lorsqu'ils sont reçus ou sont à recevoir si le montant à recevoir peut être raisonnablement estimé et qu'il est raisonnable de croire que son encaissement est assuré.

Apports reçus sous forme de matériel et services

De temps à autre, le Centre peut recevoir du matériel et des services. Étant donné que ces apports en matériel et services n'ont pas été acquis dans le cours normal par le Centre ou que leur juste valeur ne peut pas être raisonnablement estimée, les apports en matériel et services n'ont pas été constatés dans les présents états financiers.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public oblige la direction à faire des estimations et à formuler des hypothèses qui influent sur les montants constatés de l'actif et du passif et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur les montants constatés des revenus et des charges de la période considérée. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les estimations significatives faites lors de la préparation de ces états financiers comprennent la durée de vie utile des immobilisations corporelles et les revenus de commissions. De par leur nature, ces estimations sont exposées à une incertitude relative à la mesure, et l'incidence sur les états financiers de changements futurs apportés à ces estimations pourrait être importante.

Société du Centre des Congrès d'Ottawa / Ottawa Convention Centre Corporation

Notes annexes

Pour l'exercice clos le 31 mars 2018

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût diminué du cumul des amortissements. L'amortissement est établi selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile estimative des diverses catégories d'actifs, sauf dans l'année d'acquisition, où l'amortissement de l'actif est comptabilisé au prorata sur la base du trimestre au cours duquel l'actif a été acquis. L'amortissement se calcule comme suit.

Bâtiment	40 ans linéaire
Logiciels	5 ans linéaire
Mobilier, matériel et agencement	10 ans linéaire
Réseau technologique	15 ans linéaire

Le Centre soumet ses actifs à long terme à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que l'actif n'a plus de potentiel d'utilisation à long terme pour le Centre. La perte de valeur, s'il en est, correspond à l'excédent de la valeur comptable sur la valeur résiduelle. Les pertes de valeur ne sont pas reprises au cours de périodes ultérieures.

Revenus reportés et dépôts

Les revenus reportés et dépôts représentent les montants versés d'avance par des clients pour des services qui seront rendus au cours de périodes ultérieures.

Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles

Les apports reportés représentent les montants qui ont été reçus de divers paliers du gouvernement et d'un des principaux associés du Centre et qui seront affectés à la construction et à l'acquisition d'immobilisations corporelles.

Les apports reportés sont constatés comme revenus selon la même méthode que l'amortissement des immobilisations corporelles.

Avantages sociaux futurs

Tous les employés à temps plein du Centre peuvent adhérer au régime de retraite à cotisations déterminées du Centre. En vertu de ce régime, les employés reçoivent, au moment de leur retraite ou à la fin de leur contrat de travail, des prestations de retraite d'un montant correspondant aux cotisations cumulées qu'ils ont versées et que le Centre a versées en leur faveur, majoré de tout revenu provenant du placement de ces cotisations. Les cotisations que doit verser le Centre sont comptabilisées dans la période au cours de laquelle l'employé fournit les services.

Au cours de l'exercice, le Centre a comptabilisé une charge de 78 866 \$ (71 171 \$ en 2017) au titre de cotisations versées au régime de retraite à cotisations déterminées, qui est comprise dans les frais de vente et d'administration et frais généraux.

Société du Centre des Congrès d'Ottawa / Ottawa Convention Centre Corporation

Notes annexes

Pour l'exercice clos le 31 mars 2018

Instruments financiers

Les instruments financiers du Centre se composent de la trésorerie, des débiteurs, des créditeurs et charges à payer, et de la dette à long terme.

Le Centre a classé ses instruments financiers comme suit.

Actif / passif	Évaluation
Trésorerie	Juste valeur
Débiteurs	Coût après amortissement
Créditeurs et charges à payer	Coût après amortissement
Dette à long terme	Coût après amortissement

La valeur comptable de ces actifs financiers et passifs financiers correspond approximativement à leur juste valeur, à moins d'indication contraire.

Changements de méthodes comptables

Le Centre a adopté les nouvelles méthodes comptables suivantes :

1. SP 2200, « Information relative aux apparentés »
Le 1^{er} avril 2017, le Centre a adopté le chapitre SP 2200, « Information relative aux apparentés », du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*. La nouvelle norme définit ce qu'on entend par un apparenté et établit les informations à fournir relativement aux opérations entre apparentés. Elle s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} avril 2017. La note 3 « Opérations entre apparentés » ci-dessous traite de ce nouveau chapitre.
2. SP 3210, « Actifs »
Le 1^{er} avril 2017, le Centre a adopté le chapitre SP 3210, « Actifs », du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*. La nouvelle norme fournit des indications sur l'application de la définition des actifs énoncée dans le chapitre SP 1000, « Fondements conceptuels des états financiers », et établit les normes générales relatives aux informations à fournir sur les actifs. Elle s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} avril 2017. Ce changement comptable n'a pas eu d'incidence significative sur les états financiers du Centre.
3. SP 3320, « Actifs éventuels »
Le 1^{er} avril 2017, le Centre a adopté le chapitre SP 3320, « Actifs éventuels » *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*. La nouvelle norme fournit une définition des actifs éventuels et établit des normes générales relatives aux informations à fournir à leur sujet. Elle s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} avril 2017. Ce changement comptable n'a pas eu d'incidence significative sur les états financiers du Centre.

**Société du Centre des Congrès d'Ottawa / Ottawa Convention
Centre Corporation**

Notes annexes

Pour l'exercice clos le 31 mars 2018

4. SP 3380, « Droits contractuels »

Le 1^{er} avril 2017, le Centre a adopté le chapitre SP 3380, « Droits contractuels » du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*. La nouvelle norme fournit une définition des droits contractuels et établit des normes générales relatives aux informations à leur sujet. Elle s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} avril 2017. Ce changement comptable n'a pas eu d'incidence significative sur les états financiers du Centre.

5. SP 3420, « Opérations interentités »

Le 1^{er} avril 2017, le Centre a adopté le chapitre SP 3420, « Opérations interentités » du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*. La nouvelle norme fournit des directives sur la façon de comptabiliser et de présenter l'information relative aux opérations conclues entre des entités du secteur public qui sont comprises dans le périmètre comptable d'un gouvernement, tant du point de vue du prestataire que de celui du bénéficiaire. Elle s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} avril 2017. Ce changement comptable n'a pas eu d'incidence significative sur les états financiers du Centre.

3 Opérations entre apparentés

Le Centre est lié, par un contrôle commun, à l'ensemble des ministères, organismes et sociétés d'État de la Province d'Ontario. Les opérations avec ces entités, à moins qu'elles fassent l'objet d'une présentation séparée, sont considérées comme ayant été effectuées dans le cours normal des activités et sont comptabilisées à la valeur d'échange.

Veillez vous reporter à la note 5, « Dette à long terme », pour un supplément d'information sur l'opération visant la dette à long terme.

4 Immobilisations corporelles

			2018
	Coût	Cumul des	Valeur
	\$	amortissements	comptable
		\$	nette
			\$
Bâtiment	170 840 512	29 824 092	141 016 420
Logiciels	274 577	274 577	-
Mobilier, matériel et agencement	8 443 826	5 846 907	2 596 919
Réseau technologique	2 476 912	1 155 892	1 321 020
Terrain	753 263	-	753 263
	<u>182 789 090</u>	<u>37 101 468</u>	<u>145 687 622</u>

(4)

**Société du Centre des Congrès d'Ottawa / Ottawa Convention
Centre Corporation**

Notes annexes

Pour l'exercice clos le 31 mars 2018

			2017
	Coût	Cumul des	Valeur
	\$	amortissements	comptable
		\$	nette
			\$
Bâtiment	170 840 512	25 553 080	145 287 432
Logiciels	274 577	274 577	-
Mobilier, matériel et agencement	8 394 470	5 016 179	3 378 291
Réseau technologique	2 476 912	990 765	1 486 147
Terrain	753 263	-	753 263
	<u>182 739 734</u>	<u>31 834 601</u>	<u>150 905 133</u>

5 Dette à long terme

Le 2 novembre 2012, le Centre a obtenu qu'une modification soit apportée à l'entente de financement conclue avec l'Office ontarien de financement (l'« OOF »), une partie liée par un contrôle commun. En conséquence de cette modification, le Centre ne sera pas tenu de payer les annuités d'intérêt ou de capital à l'égard de l'emprunt concerné pour une période allant jusqu'à cinq ans (« la période »), durant laquelle les intérêts continueront de s'accumuler. À la discrétion de l'OOF et au plus tard en septembre 2018, le Centre devra recommencer à verser les paiements d'intérêts et de capital, en fonction d'un tableau d'amortissement de l'emprunt rajusté qui sera fourni par l'OOF à la fin de la période.

Au cours de l'exercice considéré, le Centre a informé l'OOF qu'il ne serait plus en mesure de remplir son obligation à l'égard de cet emprunt et, par conséquent, qu'il romprait l'entente de financement en septembre 2018 par suite de son défaut de paiement. En conséquence, l'emprunt a été présenté comme un passif à court terme au 31 mars 2018.

	2018	2017
	\$	\$
Emprunt à l'OOF, portant intérêt à un taux correspondant au coût des fonds du gouvernement de l'Ontario majoré de 0,525 % (0,525 % en 2017), les intérêts étant composés annuellement, y compris des intérêts capitalisés de 2 304 162 \$ (2 201 318 \$ en 2017). Au 31 mars 2018, le taux d'intérêt s'établissait à 4,7 % (4,7 % en 2017).	51 628 557	49 324 395
Dette liée à l'acquisition du réseau technologique, portant intérêt à un taux annuel de 4,7 % et prévoyant des versements mensuels de capital et d'intérêts de 19 167 \$ (19 167 \$ en 2017) d'avril 2011 à mars 2026.	1 532 801	1 687 252
	<u>53 161 358</u>	<u>51 011 647</u>
Moins : portion échéant à moins d'un an	<u>51 790 381</u>	<u>154 451</u>
	<u>1 370 977</u>	<u>50 857 196</u>

(5)

**Société du Centre des Congrès d'Ottawa / Ottawa Convention
Centre Corporation**

Notes annexes

Pour l'exercice clos le 31 mars 2018

Les paiements de capital exigés sur la dette à long terme pour les cinq prochains exercices se présentent comme suit.

	\$
Exercice se terminant le 31 mars 2019	161 824
2020	169 548
2021	177 641
2022	186 120
2023	195 005

Extinction de dette

Le 4 mai 2018, le Centre a été libéré de son obligation de rembourser l'emprunt de 40 000 000 \$ (majoré des intérêts) à l'OOF. La décharge vise le montant total de capital et d'intérêts en cours de 51 628 557 \$ en date du 31 mars 2018. Par conséquent, une nouvelle entente a été conclue, laquelle impose au Centre d'effectuer des paiements annuels de 1 000 000 \$ à l'OOF pour une durée indéfinie, sous réserve de la capacité du Centre d'effectuer lesdits paiements et de la garantie que celui-ci a obtenue du ministère du Tourisme, de la Culture et du Sport (le « Ministère »). Les flux de trésorerie futurs liés à cette obligation ont été évalués à la valeur actualisée nette d'une période indéfinie, selon un taux d'actualisation de 3,63 % (lequel est fondé sur le taux d'emprunt à 25 ans de la Province de l'Ontario majoré d'une prime de 0,5 % reflétant le risque de crédit du Centre), et se chiffrent à 27 583 238 \$; ils sont présentés ci-dessous. La différence entre la valeur comptable de l'ancienne dette et la nouvelle obligation au 1^{er} avril 2018 sera comptabilisée comme un gain sur l'extinction de la dette de 24 045 319 \$ pour l'exercice se terminant le 31 mars 2019.

Dans le cadre de la nouvelle entente conclue avec l'OOF, le Centre a obtenu du Ministère, une partie liée par un contrôle commun, une garantie de combler au nom du Centre toute insuffisance de fonds concernant le paiement annuel à verser à l'OOF. Le Centre n'est pas obligé de rembourser les montants payés, le cas échéant, par le Ministère, au titre de cette garantie.

La nouvelle entente avec l'OOF impose aussi au Centre de faire des paiements annuels additionnels à l'OOF dans la mesure permise par l'excédent de flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation. L'entente conclue avec l'OOF stipule que le montant de ces paiements additionnels, le cas échéant, sera négocié sur une base annuelle par le Centre et l'OOF en fonction des résultats d'exploitation réels pour l'exercice en question et compte tenu du plan triennal du Centre, notamment le plan d'immobilisations.

**Société du Centre des Congrès d'Ottawa / Ottawa Convention
Centre Corporation**

Notes annexes

Pour l'exercice clos le 31 mars 2018

Les informations sur la dette à long terme au 1^{er} avril 2018, compte tenu de l'incidence des conventions ci-dessus, se présentent comme suit.

	1 ^{er} avril 2018 \$	31 mars 2018 \$
Emprunt à l'Office ontarien de financement, éteint au cours de l'exercice se terminant le 31 mars 2019	-	51 628 557
Valeur actualisée de l'obligation ne portant pas intérêt de payer 1 000 000 \$ par an à l'OOF pour une période indéfinie, selon un taux d'actualisation annuel de 3,63 %	27 583 238	-
Dette liée à l'acquisition du réseau technologique, portant intérêt à un taux annuel de 4,7 % et prévoyant des versements mensuels de capital et d'intérêts de 19 167 \$ (19 167 \$ en 2017) d'avril 2011 à mars 2026.	1 532 801	1 532 801
	29 116 039	53 161 358
Moins : portion échéant à moins d'un an	1 161 824	51 790 381
	<u>27 954 215</u>	<u>1 370 977</u>

Le calcul du gain sur l'extinction de la dette se présente comme suit.

	1 ^{er} avril 2018 \$
Emprunt à l'Office ontarien de financement	51 628 557
Valeur actualisée de l'obligation ne portant pas intérêt de payer 1 000 000 \$ par an à l'OOF pour une période indéfinie, selon un taux d'actualisation annuel de 3,63 %	<u>(27 583 238)</u>
Gain sur l'extinction de la dette comptabilisé pour l'exercice se terminant le 31 mars 2019	24 045 319

6 Apports reportés

	2018 \$	2017 \$
Solde à l'ouverture de l'exercice	103 822 979	107 035 910
Amortissement	<u>(3 212 931)</u>	<u>(3 212 931)</u>
Solde à la clôture de l'exercice	<u>100 610 048</u>	<u>103 822 979</u>

**Société du Centre des Congrès d'Ottawa / Ottawa Convention
Centre Corporation**

Notes annexes

Pour l'exercice clos le 31 mars 2018

7 Charges

Le tableau suivant présente les charges par fonction.

	2018 \$	2017 \$
Frais directs	8 652 664	7 443 951
Frais des installations	10 772 873	10 488 883
Frais de vente et d'administration et frais généraux	2 775 747	2 605 495
Frais de financement	2 379 711	2 283 904
	<u>24 580 995</u>	<u>22 822 233</u>

Le classement des charges par fonction présenté ci-dessus ne tient pas compte de l'amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles, ceux-ci étant considérés comme des revenus selon les méthodes comptables du Centre décrites à la note 2.

8 Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement

La variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement représente la variation des actifs et des passifs à court terme, comme suit.

	2018 \$	2017 \$
Débiteurs	(238 157)	506 074
Frais payés d'avance	(1 895)	(4 799)
Créditeurs et charges à payer	(289 249)	359 739
Revenus reportés et dépôts – court terme	(855 598)	540 698
Revenus reportés et dépôts – long terme	(100 215)	308 655
	<u>(1 485 114)</u>	<u>1 710 367</u>

9 Instruments financiers et gestion des risques

Les données d'entrée utilisées pour réaliser les évaluations à la juste valeur des instruments financiers sont classées selon la hiérarchie suivante.

- Niveau 1 – Cours (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques;
- Niveau 2 – Données autres que les cours du marché, qui sont observables directement ou indirectement pour l'actif ou le passif concerné;
- Niveau 3 – Données non observables concernant l'actif ou le passif; les hypothèses sont fondées sur les meilleures informations internes et externes disponibles et elles constituent les hypothèses les plus appropriées, compte tenu du type d'instrument financier évalué, pour déterminer quel aurait été le prix de transaction à la date d'évaluation dans des conditions normales de marché.

(8)

**Société du Centre des Congrès d'Ottawa / Ottawa Convention
Centre Corporation**

Notes annexes

Pour l'exercice clos le 31 mars 2018

La trésorerie, qui représente le seul instrument financier évalué à la juste valeur, a été évaluée comme un instrument financier de niveau 1.

Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque d'une perte découlant du manquement d'une contrepartie à ses obligations contractuelles envers le Centre. Les politiques de réservation du Centre sont conçues pour minimiser les sommes dues par les clients à la fin de leur événement et, ainsi, réduire l'exposition du Centre au risque de crédit. De plus, la direction du Centre révise régulièrement la solvabilité de sa clientèle et dispose de politiques de recouvrement qui semblent suffisantes pour minimiser les pertes dans ce domaine. Le Centre estime que ses débiteurs ne posent pas de risque significatif de crédit.

Au 31 mars 2018, le Centre n'avait aucun débiteur en souffrance mais non considéré comme déprécié.

En outre, en mai 2018, le Centre a obtenu, du Ministère du Tourisme, de la Culture et du Sport, une garantie liée à l'obligation perpétuelle envers l'OOF, décrite à la note 5. La capacité du Centre de se prévaloir de cette garantie est tributaire de la solvabilité permanente du Ministère; toutefois, le Centre ne perçoit pas actuellement de risque de crédit important visant le Ministère.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque que le Centre éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. Le Centre est exposé à ce risque principalement par sa dette à long terme et par sa nouvelle obligation envers l'OOF. À la suite de la libération de l'obligation de rembourser à l'OOF l'emprunt obtenue de cette dernière, la juste valeur de la nouvelle obligation pour le Centre s'établit désormais à 27 583 238 \$. L'OOF exige qu'un paiement de 1 000 000 \$ soit effectué le 31 mars 2019. Dans le cadre de la nouvelle convention avec l'OOF, le Centre a obtenu, de la part du Ministère du Tourisme, de la Culture et du Sport, la garantie que ce dernier acquittera au nom du Centre la totalité ou une partie des paiements annuels à payer à l'OOF si le Centre est dans l'incapacité de le faire.

Le tableau qui suit présente le classement par échéance des passifs financiers du Centre au 31 mars 2018.

	Au plus 6 mois \$	Entre 6 mois et 1 an \$	Entre 1 an et 5 ans \$	Plus de 5 ans \$	Total \$
Créditeurs et charges à payer	1 813 346	48 051	6 878	6 878	1 875 153
Dette à long terme (à l'exclusion des intérêts non capitalisés)	<u>51 708 226</u>	<u>82 155</u>	<u>932 628</u>	<u>438 349</u>	<u>53 161 358</u>
	<u>53 521 572</u>	<u>130 206</u>	<u>939 506</u>	<u>445 227</u>	<u>55 036 511</u>

(9)

Société du Centre des Congrès d'Ottawa / Ottawa Convention Centre Corporation

Notes annexes

Pour l'exercice clos le 31 mars 2018

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur des instruments financiers ou des flux de trésorerie futurs liés aux instruments financiers fluctue en raison des variations des taux d'intérêt du marché sur la juste valeur des instruments financiers ou des flux de trésorerie afférents à ces instruments. Le Centre détient un emprunt de 1 532 801 \$ portant intérêt à un taux annuel, lié à l'acquisition d'un réseau technologique (note 5). La direction estime que le Centre ne s'expose pas à un risque significatif de taux d'intérêt.

Au 31 mars 2018, l'exposition totale du Centre au risque de taux d'intérêt s'établissait à 1 532 801 \$. Le Centre estime qu'au 31 mars 2018 une augmentation ou une diminution de 1 % du taux d'intérêt sur l'emprunt, toutes les autres variables demeurant constantes par ailleurs, entraînerait une augmentation ou une diminution des actifs nets d'environ 15 328 \$. Dans les faits, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité et l'écart peut être important.

L'analyse de sensibilité présentée dans cette note doit être utilisée avec prudence, puisque les variations sont hypothétiques et ne constituent pas une prévision du rendement futur. La sensibilité ci-dessus a été calculée en fonction des soldes de clôture de l'exercice et variera par suite des fluctuations des soldes au cours des périodes à venir. De plus, pour les besoins de l'analyse de sensibilité, l'incidence de la variation d'une hypothèse donnée sur la juste valeur des instruments financiers a été mesurée sans égard aux variations possibles d'autres hypothèses. Les variations réelles d'un facteur donné pourraient entraîner des variations d'un autre facteur, ce qui pourrait amplifier ou atténuer l'incidence sur la juste valeur de l'instrument financier.

10 Engagements

Le Centre a conclu un contrat de services pour les installations et un contrat de services pour la technologie relativement aux activités du Centre, les deux échéant en 2026. Selon le contrat de services pour les installations, parmi d'autres termes, le Centre paiera des frais de gestion de 260 000 \$ (250 000 \$ en 2017) avec des hausses annuelles de 10 000 \$ par la suite. Selon le contrat de réseau technologique, le Centre fera des paiements annuels de 300 868 \$ (296 130 \$ en 2017), après ajustement pour tenir compte de l'inflation, visant le contrat de services courant.

Le Centre a aussi conclu un contrat de location de matériel de télécommunications auprès de Crédit-Bail RCAP couvrant la période du 1^{er} mars 2015 au 28 février 2018. L'entente a été renouvelée en octobre 2017 et elle viendra à échéance le 1^{er} avril 2021. Aux termes de l'entente, le Centre paiera des frais annuels de 30 877 \$ (34 242 \$ en 2017). Tous les montants excluent les taxes applicables.

Le Centre est impliqué dans plusieurs poursuites qui sont survenues dans le cours normal de leurs activités. Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2016, une déclaration d'un montant de 9 600 000 \$ a été déposée par le plaignant contre le Centre en lien avec une allégation de manquement aux obligations contractuelles. Le Centre ne reconnaît pas le bien-fondé de cette déclaration. À ce jour, le dénouement de cette poursuite ne peut être déterminé; par conséquent, aucun montant n'a été enregistré.

Société du Centre des Congrès d'Ottawa / Ottawa Convention Centre Corporation

Notes annexes

Pour l'exercice clos le 31 mars 2018

11 Gestion du capital

Sur le plan de la gestion du capital, le Centre a pour objectif de maintenir sa capacité de fonctionnement afin d'exécuter son mandat consistant à exploiter un centre de congrès de classe mondiale. La structure du capital du Centre se compose de ses actifs nets, de sa dette à long-terme et de ses apports reportés afférents aux immobilisations corporelles. En matière de gestion de la structure du capital, le Centre vise à garantir l'accès à un flux de trésorerie suffisant pour poursuivre ses activités et remplir ses obligations.



An Agency of the Government of Ontario | Un organisme du gouvernement de l'Ontario